

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

Table with columns for subscription periods (UN AN, MOIS, 3 MOIS) and prices for LYON and other departments.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - REDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région: Exclusivement AUX BUREAUX DU JOURNAL A Paris: Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

SCRUTIN DE BALLOTAGE

RHONE

1^{re} Circonscription. - Général Voisin, ancien gouverneur militaire de Lyon, ancien commandant du 14^e corps d'armée, candidat républicain progressiste de gouvernement.

LOIRE

Saint-Etienne, 3^e Circonscription. - M. Victor Gay, bâtonnier de l'Ordre des avocats.

JURA

Poligny. - M. Louis Milcent, président du Syndicat agricole. Saint-Claude. - M. Jobez, député sortant.

LA JOURNÉE

Le bruit court à Key-West que l'escadre espagnole a quitté Santiago-de-Cuba et que l'amiral Sampson leur livra bataille il y a quarante huit heures. On s'attend de part et d'autre à un combat terrible.

Le recrutement des troupes ne s'effectuait pas sans difficultés en Amérique. Une bonne partie des contingents n'a pas encore rejoint, malgré l'ordre donné.

Un rédacteur du "Jour" a été interrogé par M. Berthulus au sujet des prétendus clichés photographiques représentant le colonel Picquart et M. de Schwarzkoppen.

Cassagnac ET LES Catholiques

Je viens de découvrir dans le courrier de la France Libre un billet agaçant que me dit en substance: « Votre article sur M. P. de Cassagnac est tout simplement ignoble. Pourriez-vous m'apprendre quel franc-maçon vous l'a dicté et combien vous l'a payé la préfecture du Gers? »

Le document porte la signature anonyme d'un prêtre indigné. J'ai comme cela toute une clientèle de prêtres indignés qui, de temps à autre, me transmettent par la poste le résultat de leurs révoltes intérieures. Une vieille fille qui prie quotidiennement le Seigneur pour que le Diable m'emporte et qui a découvert, par quatre pseudonymes distincts, le moyen d'être prolifique, en fait le plus substantiel ornement. Un percepteur en retraite, brouillé, je ne sais pourquoi, avec l'humanité, la République et moi-même, constitue l'élément mâle de cette congrégation vitupérante. Si les deux ne font pas encore la paire, ils maugréent du moins à l'unisson et se rencontrent invariablement dans le besoin de mettre, pour la grandir, leur signature dans les Ordres.

Parfois aussi, des prêtres véritables, d'excellents curés de campagne que trouble, non pas l'audace, mais l'habitude de nos idées, nous font part de leurs doutes: ils nous interrogent sans nous maudire et nous conseillent sans se cacher.

J'avais, en écrivant mon dernier article, la perception très nette que je froissais les préférences instinctives de quelques uns: Cassagnac fut pendant trop longtemps le légat civil, quoique antipontifical, de l'Eglise de France, pour que son action n'ait pas laissé d'empreintes sur la loyale simplicité de leurs cœurs.

Longtemps, en effet, le prêtre exilé dans son presbytère ne comprit rien aux dessous de la politique et aux intrigues des partis, sauf que l'horizon devenait plus noir et sa tâche plus ardue. Ses pauvres yeux apeurés cherchaient dans l'Épiscopat, le Pouvoir ou le Peuple, un point de repère et d'appui. Mais l'Évêque était faible, le Gouverneur hostile et la masse indifférente. Sans espoir ni réconfort, il devenait solitaire dans une société d'inconnus et peu à peu s'assombrit aux sons durs des voix qui lui disaient: « Va-t'en » et aux grincements des portes qui se fermaient comme à l'approche d'un malfaiteur étranger.

Seuls, les articles des journaux et les compte-rendus des Chambres rayonnaient parfois dans la mélancolie de sa retraite. Il apprit à aimer de la sorte le tempérament de Cassagnac: Les grands gestes du paladin prirent à son regard des proportions de revanche et le verbe du tribun résonna dans son cœur.

quinerie mesquines de toutes les heures, ténèbres officielles étreignant les cerveaux, dénis législatifs meurtrissant la justice et le droit, tout allait donc disparaître avec ce cauchemar de République dans l'aube vengeresse des restaurations promises.

L'aube ne s'est pas levée, la restauration ne s'est pas faite et le geste du paladin, que l'on avait cru de Roland n'était que de Don Quichotte. Mais, n'importe! le prêtre trompé n'a pas d'amertume et garde à Cassagnac la secrète reconnaissance des cris de révolte et des lueurs d'espoir qu'il a jetés, comme un contraste, dans la silencieuse tristesse de sa vie.

Aussi, n'est-ce pas aux sentiments mais à la raison du prêtre que je m'adresse quand je répète que Cassagnac fut un fleau et reste un danger pour les catholiques de France.

Si j'ai affirmé dans mon premier article, que Laudet, également éloigné de Cassagnac et de Bascon, n'avait fait que son devoir en se désistant pour personnel, ce n'est pas que je mette le candidat sectaire au-dessus du candidat conservateur, ni que j'escompte pour une besogne utile sa présence à la Chambre. Je crois simplement qu'entre deux maux il faut choisir le moindre, et qu'entre deux sacrifices, il faut faire celui de l'homme et non pas de l'idée: Or, Bascon, unit secondaire et presque insignifiante n'augmentera que d'une voix la majorité certaine des forces gouvernementales, tandis que Cassagnac, capitaine attendu de l'opposition constitutionnelle tentera de nous rejeter dans les néfastes aventures qui nous valent encore, après vingt ans de mise hors la loi, un demi-siècle d'expatriation politique.

Si je redoute Cassagnac à la Chambre, ce n'est certes pas en ma qualité de républicain. Son souffle est impuissant à remonter aux flèches des Invalides l'Aigle morte des Bonaparte. C'est comme catholique, parce qu'à force d'avoir exploité l'Eglise à leur profit, les monarchistes intransigeants la monopolisent encore devant l'opinion: s'ils se réveillent de la léthargie où les a réduits l'absence d'entente et de chefs, la concentration républicaine sera de nouveau un malheur accompli. Le catholique sera redevenu l'ennemi et par conséquent l'écraqué.

Politiciens avides d'être chrétiens, se servant de la religion au lieu de la servir, et n'entrevoiant en elle que la force qui renverse au lieu de la force qui pacifie, les conservateurs nuance Cassagnac ont fait de l'autel rabaisé le marchepied du trône et résolu le paradoxe d'attiser l'anticléricalisme au nom de l'Eglise.

Quelques-uns d'entre eux, dont la foi, comme celle du pharisien, reste toujours plus proche des lèvres que du cœur, ne verront jamais dans les revendications religieuses que le terrain favorable des résistances dynastiques: Les anecdotes sont des rameaux de l'histoire, j'en détache, pour vous convaincre, une entre cent.

C'était au moment de nos désastres d'Indo-Chine. Les forces conjuguées du radicalisme et de la droite jouaient dans l'intérêt de leurs partis respectifs plutôt que dans celui de la France, au jeu, provisoirement abandonné, de la bascule parlementaire. On renversait successivement, par la coalition des extrêmes, tous les ministères en activité, chacun espérant bien retirer, pour son compte, bénéfice du gâchis.

Malgré les efforts désespérés de Monseigneur Freppel, l'alliance radico-conservatrice décida, comme principe, l'évacuation du Tonkin et désigna, pour l'obtenir, les deux plus en voix de ses champions oratoires.

A cette nouvelle, nombre de catholiques s'émeurent et parmi eux les prêtres des Missions Étrangères: deux délégués de la congrégation se rendirent auprès des interpellateurs désignés. Ils leur représentèrent que l'évacuation, c'était le reniement de nos traditions nationales, la perte de notre influence en Extrême Orient et surtout le sacrifice immédiat et barbare de trois cent mille vies humaines: Tous les indigènes qui avaient, par sympathie française, embrassé le christianisme, seraient impitoyablement massacrés si on leur retirait l'abri protecteur du drapeau tricolore.

M. René Goblet s'inclina, sacrifiant ses colères de radical et ses préjugés de sectaire à son patriotisme d'honnête homme.

Quant au chargé de pouvoir de la Droite, il regarda le missionnaire et lui dit: « Vous m'affirmez que l'évacuation c'est le massacre de trois cent mille chrétiens? »

— Je vous l'affirme, dit le prêtre.

— Eh bien! dites à ceux qui vous envoient que je fais de la politique et non pas de la religion. Tant pis pour vous chrétiens. »

Le missionnaire qui s'en revint en larmes, pendant que le député poursuivait tranquillement son chemin vers le Tonkin, ne se souvenait plus de son rôle de député. C'est de sa bouche que je tiens, non seulement le fait et les paroles, mais l'assurance qu'il pourra les confirmer au besoin.

L'interpellateur forcé qui se fiche de nos frères d'Indo-Chine comme des chrétiens de France s'appelle Paul de Cassagnac.

C'est le même homme qui eut un jour avec l'abbé Garnier ce colloque suggestif: — Monseigneur, lui dit l'abbé, je viens de lire sous votre signature un article splendide, qui résume admirablement mon programme de tolérance et d'union. Puisque nos théories se rencontrent, pourquoi nos actes resteraient-ils en désaccord? Je vous offre mes services.

— Vous êtes un imbécile! cria Cassagnac. Supposez-vous, par hasard, que j'aie l'intention de faire tout ce que je suis obligé d'écrire? Mais, puisque vous êtes l'abbé Garnier, commencez donc par me dire de quel droit vous vous mêlez de politique! Est-ce que je me mêle, moi, de dire la messe?

Le pauvre abbé fut plus vite de retour de sa visite que de son ahurissement. Il pensa, et je suis de son avis, que les curés de campagne avaient une singulière idole et les catholiques un bizarre défenseur.

Quels que soient pourtant les petits côtés du grand homme, et ma défiance justifiée pour son catholicisme d'apparat, je saluerai avec plaisir sa rentrée à la Chambre, s'il savait y prendre le rôle secondaire et réfléchi qui convient aux politiciens malheureux comme aux généraux vaincus.

Malheureusement M. Paul de Cassagnac n'a pas la main rugueuse et le pas lourd du député départemental: La théorie du roboisement, la mévente des blés et la baisse des petits cochons s'adaptent à son esprit comme des farretiers à la lune. S'il aspire au Parlement, c'est moins à ses commissions qu'à sa tribune; s'il veut être mandataire du peuple, c'est à titre de représentant national, parce qu'il portetoujours dans les pans de sa redingote d'émigré le programme d'une politique et les rancunes d'un parti.

Voilà pourquoi je garde une respectueuse indifférence devant la décision, quelle qu'elle soit, des électeurs de Mirande: Nous n'avons pas de favori dans la course électorale qui s'opère sous des couleurs qui ne sont pas les nôtres. Partagé entre ma crainte de Cassagnac et ma répugnance de Bascon, je ne sais vraiment à qui sourire, de l'étalon cascadeur qui cherche dans le Parlement la porte de l'inconnu, ou de la jument poussive qui n'y voit, pour son compte, que la porte de l'écurie.

F.-I. MOUTHON.

La "France Libre Illustrée"

Numéro du Dimanche 22 Mai.

SOMMAIRE:

- Le Prêtre aux Champs... Jean Paul. Au jour le jour... Henri Lardanchet. Les Rogations... Jean. La première prise de Robert Surcouf... R. Sureout. Notes de mon carnet de voyage... Africain. Le Retour (suite et fin)... René Bazin. En Algérie (poésie)... Charles. Distractions du dimanche... Calypso. GRAVURES La première pipe. - L'avarice punie

Les Méfaits du Clericalisme

Il est à présumer que s'il fut anticlérical — ce qui n'est pas obligatoire pour l'intérêt de ce récit — l'honorable commerçant franc-comtois qui vient d'être réintégré dans la possession légitime d'une rondelette somme dont un habile escroc l'avait provisoirement dépouillé, doit faire des réflexions singulièrement mystiques.

Voici le fait en quelques mots: A Bonnevent, commune de l'arrondissement de Gray, un certain M. Chicard avait été victime, au mois d'avril dernier, d'un vol de 50.000 francs dont les auteurs ne furent point découverts.

Ces jours derniers, un vicair général du diocèse demandait à M. le curé de Bonnevent s'il n'avait pas un paroissien du nom de Chicard et sur l'affirmation du prêtre lui fit savoir qu'il suffirait à ce monsieur de se présenter à l'archevêché pour rentrer aussitôt en possession d'une liasse de titres paroissiaux lui appartenant — l'un de ceux-ci étant nominatif.

M. Chicard, vous pensez bien, ne se fit pas tirer l'oreille et se rendit de très bonne grâce à l'invitation. Il reçut le dépôt que le sacristain de la cathédrale avait découvert sur les marches de l'autel et constata que la somme volée lui était scrupuleusement rendue.

Les insatiables manœuvres de prêtres auxquels il serait advenu la première partie de cette histoire, consentiraient

peut-être à l'abandon de leurs rancunes contre l'Eglise, si la restitution de leur magot leur était assurée.

Tout de même, voyez-vous, les croyances religieuses ont encore du bon chez les autres, et les doctrines humanitaires de la Veuve, j'en ai grand peur, demeureraient impuissantes à provoquer seules de tels retours sur l'âme des malheureux que le crime a déjà gagnés.

H. Lardanchet.

JEUDI MATIN

La FRANCE LIBRE commencera la publication d'un nouveau feuilleton, COSTAL L'INDIEN par Gabriel FERRY

Nos lecteurs ont pu apprécier déjà en Gabriel FERRY la verve du conteur, l'imagination du romancier et la couleur du stylist. L'auteur si goûté de notre public et à l'œuvre duquel nous avons emprunté naguère

LE COUREUR DES BOIS a mis dans COSTAL L'INDIEN toute l'émotion de ses grandes chasses à travers les prairies américaines, toute la passion et la curieuse originalité de ses aventures.

COSTAL L'INDIEN est une des œuvres les plus captivantes du roman français. Tous nos lecteurs suivront donc avec intérêt, dès jeudi matin 26 mai, dans la FRANCE LIBRE

COSTAL L'INDIEN par Gabriel FERRY

COSTAL L'INDIEN par Gabriel FERRY

COSTAL L'INDIEN par Gabriel FERRY

COSTAL L'INDIEN par Gabriel FERRY

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

Sur Mer ESCARMOUCHES Key-West. — Le croiseur américain Montgomery a été attaqué par deux canonnières espagnoles, en vue de Puerto de Nuevitas. Les canonnières ont dû se retirer. L'une d'elles a été légèrement endommagée.

LE MOUVEMENT DES ESCADRES Londres. — Le correspondant du Morning Post à Washington dit que la flotte de l'amiral Sampson est à Santiago de Cuba, tandis que celle de l'amiral Schley est retournée à Key-West.

On s'attend d'un moment à l'autre à une bataille avec l'escadre espagnole. Londres. — Tous les télégrammes de New-York reçus cette nuit annoncent que depuis l'arrivée de la flotte espagnole à Santiago-de-Cuba une activité fébrile règne au département de la marine où des préparatifs sont faits en vue d'une grande bataille navale.

La censure interdit la publication de tous les renseignements relatifs aux mouvements projetés. On peut donc s'attendre à des événements importants avant 48 heures, d'autant plus qu'on vient d'apprendre que l'escadre espagnole avait quitté Santiago-de-Cuba.

Dans les cercles militaires, on croit qu'elle va se porter au-devant du commodore Schley qui croise dans les eaux cubaines et profiter de l'absence de l'amiral Sampson qui est retourné faire du charbon sur un point qu'on ne nomme pas mais qui doit être Key-West. Dans ce cas, le commodore Schley se trouverait livré à ses seules forces qui sont: un cuirassé et trois croiseurs, tandis que l'amiral Cervera possède de plus que son adversaire trois contre-torpilleurs redoutables.

Comme Santiago de Cuba n'est éloigné de la Havane que 225 lieues, on voit qu'une rencontre peut avoir lieu dès demain dimanche.

De nombreux indices font croire que la concentration de la flotte américaine a pour but l'imminence d'une rencontre.

Malgré la censure américaine, il est avéré que l'amiral Sampson seul n'a pas osé barrer le passage à l'amiral Cervera et livrer bataille dans la crainte d'une défaite. On câble de l'Amérique que les amiraux Sampson et Schley concentrent leurs escadres et se préparent à attaquer l'amiral Cervera.

DANS L'ATTENTE D'UNE BATAILLE Key-West. — Le bruit court que la

flotte espagnole a quitté Santiago de Cuba. On attend à une grande bataille navale pour demain.

A Cuba

LA SITUATION A CUBA

Madrid. — On assure que l'escadre de l'amiral Cervera a quitté Santiago. On affirme que le gouvernement a reçu un télégramme de La Havane annonçant que les rebelles cubains se sont prononcés en faveur de l'Espagne et font cause commune avec les Espagnols pour battre les Yankees.

Madrid. — Le gouvernement dément le bruit de la soumission des chefs rebelles à Cuba. Quelques chefs seulement sans importance ont accueilli les propositions des autonomistes, qui ont été repoussées par Maximo Gomez et Calixto Garcia.

En Espagne

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Madrid. — M. Sagasta a prononcé à la Chambre un discours analogue à celui qu'il a prononcé au Sénat. Ce discours résume le programme du nouveau gouvernement qui sera d'obtenir les ressources financières nécessaires pour faire face à la guerre et préparer les renforts.

LE "MONSERAT"

Madrid. — On a beaucoup acclamé à son arrivée à La Corogne le capitaine du steamer Montserrat qui força le blocus de La Havane malgré la surveillance que les Américains avaient établie pour le capturer.

Le capitaine n'avait eu connaissance du blocus qu'à son arrivée à Haïti. Madrid. — Le paquebot espagnol Montserrat ayant forcé trois fois le blocus de Cuba, les journaux soutiennent et démontrent que le blocus n'est pas effectif.

Le Montserrat a débarqué à Cuba une somme de 15 millions, 100 canons, 15.000 fusils, un grand nombre de munitions et 80.000 soldats.

Aux Etats-Unis

L'ARMÉE AMÉRICAINE

Londres. — Le correspondant du Daily Mail à Washington dit que l'amiral Cervera est en communication avec le maréchal Blanco etavec Madrid. Le correspondant ajoute que l'invasion de Cuba est remise jusqu'à ce que l'escadre américaine ait battu (sic) l'escadre espagnole.

Voilà la version officielle, mais on sait que les autorités ont beaucoup de mal avec l'armée et que c'est avec les plus grandes difficultés qu'on peut obtenir l'ordre parmi les volontaires et les armer.

New-York. — On rencontre de grandes difficultés dans les enrôlements. En effet, à peine la moitié des hommes ont répondu à l'appel. Cette défection est vivement commentée par les journaux.

LE CHANTAGE DREYFUS

Paris. — M. Adolphe Possien rédacteur au Jour s'est rendu hier chez M. Berthulus, qui l'avait convoqué pour l'entendre au sujet de la plainte déposée par l'ex-colonel Picquart, relativement à l'incident d'une prétendue photographie qui aurait été faite à Carlsruhe et qui représenterait le colonel Picquart et M. de Schwarzkoppen.

M. Adolphe Possien s'est retranché derrière le secret professionnel.

Paris. — M. Possien raconte, dans le Jour, l'interrogatoire qu'il a subi. M. Berthulus ayant demandé à M. Possien de préciser et d'indiquer dans quelles conditions le colonel Picquart était allé dans le grand duc de Bade, M. Possien a répondu: « Je me permets, monsieur le juge, de me retrancher derrière le secret professionnel, je me suis rendu à votre convocation par déférence pour la justice. Je n'ai d'autre chose à vous dire qu'à vous donner mon état civil. — Je sais, a repris M. Bertulus, que le colonel Picquart... — M. Picquart!... — Le colonel Picquart, affirma le juge, n'a pas quitté la France depuis son départ du Mont-Valérien. Des témoins honorables, convoqués par moi, sont venus me l'affirmer sur la foi du serment. Voulez-vous, à votre tour, me prêter serment du contraire, ou me communiquer quelques indications qui me permettent de poursuivre mon instruction et d'éclaircir certains points que je suis chargé de mettre en lumière. — Non! a répondu M. Possien avec obstination, je ne puis rien vous dire. » Quoique le juge lui ait fait observer que le secret professionnel, en pareil cas, était discutable, M. Possien a persisté dans son attitude. — « Mais enfin, et ces instantanés, a demandé M. Bertulus, et ces renseignements, de qui venez-vous cela? Comment, par qui avez-vous été amené à écrire vos articles? Dites-le moi avant l'audience de lundi. »

— Je ne veux pas, a répliqué M. Possien, qu'on puisse en rien se servir de l'ombre d'une déposition de moi, en ce moment. Je ne dirai rien.

M. Possien ajoute que M. Bertulus, en le quittant, lui a dit: « Au revoir, monsieur, nous nous reverrons et je pourrai ne pas être toujours de votre avis sur la valeur du secret professionnel d'un journaliste et le discuter. »

L'AFFAIRE ZOLA

Paris. — On est généralement convaincu au Palais que le procès ne s'engagera pas à fond, que tout se bornera, pour le moment, à une escarmouche de procédure, et que l'affaire sera liquidée en moins d'une après-midi.

Ce qui donne à croire que le procès de lundi ne s'engagera pas contradictoirement et que le débat se circonscrira à une discussion de procédure c'est que M. Zola n'a pas fait citer un seul des témoins qu'il a notifiés au ministère public. Quel est le motif de cette attitude? C'est le secret de M. Zola et de ses avocats.

LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Paris. — On lit dans le Matin: La loi sur les accidents du travail n'est pas plutôt connue qu'elle soulève des protestations nombreuses. Plusieurs industriels s'organisent en syndicats pour parer aux éventualités que la loi entrainera fatalement.

On sait que, d'après la nouvelle loi, tout accident, quel qu'il soit, donne droit à une indemnité au profit de la victime.

C'est surtout relativement à l'indemnité spéciale supplémentaire édictée par la loi quand la victime a plusieurs enfants, que se font entendre les critiques les plus vives. Cette indemnité n'est plus professionnelle ou de réparation, c'est une indemnité d'assistance, de secours ou de bienfaisance, c'est une œuvre de solidarité sociale qui n'oblige pas plus tel particulier que tel autre. En droit comme en fait, le patron n'a pas à connaître la situation de famille de l'ouvrier. Il n'y a rien de commun entre cette famille et lui.

Si cette prescription de la loi est maintenue, l'industriel aura naturellement intérêt à employer des célibataires, de préférence aux pères de famille, alors que le contraire devrait exister. Le célibataire lui-même, et pour les mêmes motifs, aura intérêt à ne pas se marier.

Et l'on se plaint de la dépopulation de la France! En attendant l'adoption des modifications désirées, certains patrons estiment qu'ils sont dans la nécessité de payer moins cher les pères de famille qu'ils emploient et de se créer, grâce à cette retenue sur les salaires, une sorte de caisse d'assurance mutuelle contre la loi sur les accidents du travail.

De tels résultats ne devraient évidemment pas avoir lieu et il semblerait que chacun devant prendre une part des charges que la société impose à ceux qui lui fournissent des éléments, le patron dont l'usine a privé une famille de son gagne-pain, doit à celle-ci quelques compensations.

Au lieu de favoriser le célibat, cette loi devrait avoir pour effet, comme elle l'a eu pour but, le développement de la famille. Il est évidemment à craindre, étant donné l'égoïsme de notre époque, que la pratique donne de tous autres résultats.

L'expérience nous instruira d'ailleurs ce point là. Fasse Dieu que ce ne soit point trop méchamment.

La Révolution en Italie

Les Italiens de Suisse Bellinzona. — Le procureur général de la Confédération a ordonné la mise en liberté de M. Vergnani, secrétaire du comité ouvrier italien en Suisse, du rédacteur Tedeschi et du député italien Rondani, arrêtés la semaine dernière.

Lugano. — Les socialistes suisses organisent pour demain un train spécial de Lugano à Lucerne, qui transportera à l'intérieur de la Suisse les ouvriers sans travail réfugiés dans le Tessin. Les chefs socialistes italiens publient un manifeste exhortant les ouvriers sans travail à profiter du train pour s'éloigner du Tessin, où leur présence pourrait éventuellement mettre dans l'embarras l'autorité cantonale.

EN ORIENT

L'indemnité grecque Constantinople. — La Banque ottomane a avisé le gouvernement de la réception du 1^{er} versement de l'indemnité grecque.

Elle a aussi tranquilisé le gouvernement qui avait fait hier une démarche auprès du corps diplomatique pour appeler son attention sur les retards apportés à l'exécution des engagements.

L'ANGLETERRE À SIERRA-LEONE

Londres. — Une députation peu nombreuse mais très importante des chambres de commerce de Liverpool

et de Manchester s'est rendu au ministère des colonies où elle s'est entretenue avec M. Chamberlain...

LA COLLISION DE COUESNON

Brest. — Aucun décès ne s'est produit parmi les blessés en traitement dans les hôpitaux civils et de la marine.

TERRIBLE EXPLOSION

Carthagène. — Une fabrique de projectiles a fait explosion au château de San-Julian.

Les Révélations d'une Voteuse

Bourges. — Le parquet instruit en ce moment une affaire qui paraît appelée à un grand retentissement.

elle a dû subir l'amputation de la jambe droite.

L'enseignement de l'agriculture

Paris. — M. Alfred Rambaud, ministre de l'Instruction publique, vient d'adresser aux recteurs de l'Université une circulaire relative à l'enseignement de l'agriculture dans les établissements publics d'enseignement primaire.

En Russie

Saint-Petersbourg. — Une dépêche de Kherson annonce que 136 Israélites ont été rapatriés en Russie de la colonie du baron Hirsch, dans la République Argentine.

Une dépêche de Novorossisk annonce qu'un incendie a détruit les ateliers des chemins de fer. Les pertes sont évaluées à 250.000 roubles.

GUERRE & MARINE

Accident de tir

Le Mans. — Ce matin, la 2^e batterie du 26^e d'artillerie exécutait un simulateur de tir au polygone, lorsqu'un résidu enflammé d'une pièce qui venait d'être tirée enflamma un pétard qui atteignit le lieutenant Doucet au visage et aux mains.

Petites Nouvelles

Paris. — Un Français, M. le docteur Zambaco, médecin à Constantinople, vient de créer à la Société de dermatologie un prix biennal de 900 fr. qui sera décerné pour la première fois en 1900.

Paris. — On annonce la mort du duc de Bassano, décédé ce matin en son domicile de la rue de Marignan, dans sa 93^e année.

Madrid. — Mme Léon y Castillo restera à Biarritz pendant le séjour de son mari à Madrid.

London. — Aujourd'hui, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la reine, a eu lieu la cérémonie habituelle du salut au drapeau sur l'esplanade des Horse-Guards.

La Haye. — Le ministre des affaires étrangères a reçu hier le ministre américain et a eu un long entretien avec lui.

CHRONIQUE FINANCIERE

Bourse de Lyon du 21 Mai 1898

La reprise est générale et la politique pour le moment est laissée de côté. Le découvert dont nous parlions ces jours, précipite ses rachats et favorise le mouvement commencé par Londres.

COMPTANT

Gaz de Lyon, 915, 927, 50, avec un très bon courant de demandes; le coupon est largement payé; il y a longtemps que nous constatons l'achat de cette valeur qui mérite certainement mieux que les cours actuels.

MARCHÉ EN BANQUE

Urikany, 105, 50. Tharsis, 164, 50. De Beers, 673, 50. East Rand, 117, 50. Goldfields, 110, 50. Anglo-Java, 90, 50. Simon, 21, 50. 50 Mozambique, 52, 50. Randfontein, 39, 50. Chartered, 64, 50. Verreries Mulatière, 590, 50. Pompez Anchéres, 525, 50. Paris Pomp, 41, 50. Volga-Vichera, 117, 700, 50. non 115, 705, 50. Pommery, 555, 50. Paris Pommery, 105, 50. Contrats à terme, anc. 578, 50. 1/10 Const, 755. Péchiny, nonv. 680, 50. Cleveland, 428, 50. Sud Russie, 775, 50. Graces agricoles, 116, 50.

Tram. Cherbourg, 125, 50. Tram. Douai, 500, 50. Tram. Lille, 70, 50. Tram. Caen, 110, 50. Tram. d'Orléans, 495, 50. Tram. Roanne, 510, 50. Tram. de Neuville, 1100, Ouest électr. 520, 50. Tram. de St-Etienne, 525, 50. Horme, 52, 50. Tram. de Saint-Paul, 495, 50. Pottolard, 508, 50. Tramway de Besançon, 465, 50. Paris Kama, 34, 50. Tramways de Versailles, 480, 50. Brestovost, 430, 50. Tram. de Grenoble, 570, 50. Dénemagm., 510, 50. Tramways d'Oran, 600, 50. Tagaorog, 1830, 50. Etablissm. Casati, 340, 50. Haut Volga, 845, 50. Gables Berthoud, 930, 50. Cape Copper, 153, 50. Donetz, 1027, 50. Tr. d'Alx, 60, 50. Céramo, 840, 50. Part Céramo, 1875, 50. Ph. La Capelle, 102, 50. Soc. ind. du Caucase, 700, 50. Boule, 1375, 50. Appareillage, 245, 50. Forc. mot. de l'Arve, 1660, 50. Phonographie, 151, 50. Pellicules Tr. 1400, 50. Katchkar ord. 24, 50. priv. 80, 50. Briansk, 1890, 50. Piatrirska du Sud-Est, 235, 50. Fabrique française de chapeau feutre-laine, 590, 50. Stéarinerie de Lyon, 114, 50. Part Voies ferr. 2100. Manufactures de Champfergon, 102, 50. Anasaha, 31, 50. Ateliers franco-russes, 137, 50. Berard, 115, 50. Tram. d'Avignon, 600, 50. Alpes, 361, 50. Banque privée, 537, 595, 50. Photographie anc., 650, 50. Ph. nouv. 610, 50. Grand Bazar, 8000, 50. Alimentation, 118, 50. Agence Fournier, 440, 50. Sheba, 45, 50. Dombowala, 1625, 50. Roehet Schneider, 570, 50.

Bons à lots de l'Exp. de 1900, 17, 50. Bons de l'Exp. de 1889, 7, 50. Méridionales d'Italie 512, 50. Mekowia, 482, 50. St-Denis, 470, 50. Saux Barcelons à 0, 455, 50. Tracton, 465, 50. Prokhoroff, 512, 50. Pottolard, 467, 50. Donetz 512, 50. Mines de Communay, 300, 50. Union électrique, 465, 50. Lots tures, 109, 50. Selo, 505, 50. Pechiny, 502. Stéarinerie de Lyon, 510, 50. Monaco, 326, 50. Fond. Laminats et tréfil. br. entv. Lazare Weiller et Cie, 4 0/0, 430, 50.

CHANGÉ Barcelone, 90, 50. Rome 117, 90. Lisbonne, 80, 50. Buenos-Ayres, 160 40. Chèques sur Lon dres, 25, 50. /.. — Argent en barres: Londres 6 p. 7/16. Paris, 565, 560, 50.

CHRONIQUE ELECTORALE

RHONE

Les radicaux du premier arrondissement sont absolument démontés. Sentant parfaitement que leur candidat perd du terrain et que la déroute est proche, il font donner la garde, c'est à dire les journaux de leur parti.

Le Progrès agit, comme un épouvantail, quelques-uns des revendications qu'il prête au général Voisin, alors que celui-ci était candidat dans l'Isère. Le général Voisin est un terrible « réactionnaire ! » Pensez donc, il réclamait avec plusieurs autres libertés, celle « pour les parents de donner ou de faire donner à leurs enfants l'éducation de leur choix. » Il osait parler de « voies légales. »

Le Progrès, lui, n'entend pas qu'on parle de voies légales, ni de libertés. Nul n'aura de libertés hors lui et ses amis. On n'est pas plus démocrate. Et le Progrès a, une fois de plus, bien mérité de son titre. Ah ! la République du Progrès est une étrange République.

Dans le Lyon, « Graindebonsens » revient à la rescousse du dreyfusard, de l'ex-communard, dont la cause est décidément bien mauvaise, puisqu'elle suscite de tels vengeurs.

A la Croix-Rouge on a piécardé des affiches de l'Union des comités républicains du 4^e arrondissement. Il y est dit notamment:

M. Florens et son comité se disent des républicains. Eh bien, électeurs du quatrième arrondissement, lisez la France Libre, organe des réactionnaires intransigeants, du jeudi 19 mai, vous y lirez dans trois colonnes l'éloge de M. Florens pendant que la discipline républicaine y est traitée dans la boue!

Ces messieurs les socialistes du quatrième se trompent grossièrement. La France Libre sait parfaitement que M. Florens est un opportuniste et un libre penseur, mais elle préfère engager ses lecteurs et ses amis à voter pour ce « pis aller » que pour un révolutionnaire et un incapable comme le citoyen Krauss.

Les candidats progressistes Buffaud et Lignon ont adressé à notre confrère le Salut Public la note suivante:

Nous ne pouvons accepter ce patronage que nous n'avons pas sollicité et qui pourrait jeter la confusion dans les esprits. Nous sommes nettement républicains et anticléricaux. Votre programme ne saurait donc rien avoir de commun avec le nôtre. Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de nos sentiments distingués.

Achille LIGNON. Jean BUFFAUD.

Nous étions depuis longtemps édifiés sur le compte de ces deux candidats, mais nous sommes heureux de voir leurs noms au dessous d'une déclaration aussi sectaire. Buffaud et Lignon sont jugés et pas un seul électeur libéral ne votera pour eux.

LES CANDIDATS COMIQUES

On lit dans le Salut Public:

Rue Puits-Gaillot, devant deux affiches posées depuis ce matin, la foule se presse, s'écrase, format deux groupes qui obstruent toute la rue. Quelle déclaration sensationnelle, quel pétard nouveau est-ce?

Après avoir mis nos coudes dans nombre de poitrines, nos pieds sur plusieurs pieds mignons ou énormes, nous avons pu arriver jusqu'à ces grandes feuilles blanches barbouillées à l'encre rouge qui sont l'objet de la curiosité de la multitude. Sur l'une est la profession de foi, sur l'autre le programme d'un candidat afficheur Bourdon.

« Chairs citoilliens, déclare ce candidat, je ne suis pas gouverneur, pas plus en Chine qu'à Lyon: je ne suis qu'un simple afficheur. Citoilliens, faites triompher la colle... »

« Puisqu'il ne sont pas d'accord au premier tour, votez tous pour le candidat poivrot Bourdon. »

Le programme qui accompagne cette déclaration est vraiment séduisant: nez enluminé, chevelure hérissée, yeux torves, en un mot une « bonne trogne de poivrot. »

Son programme achèvera certainement de lui railler les suffrages de ceux qui, peu physiologistes, hésitent à lui confier, sur la seule vue de sa tête, la défense de leurs intérêts. Le « citoillien » Bourdon s'engage à obtenir:

- 1° La suppression des huissiers; 2° L'extinction des droits sur les vins et les alcools; 3° La suppression des belles mères; 4° L'augmentation des sapeurs-pompiers.

« Le voyage gratuit pour les caissiers qui filent à l'étranger; et diverses autres questions de moindre importance. Le voilà bien le candidat rêvé!

D'autre part, le citoyen Berthier, l'infatigable toqué, candidat dans la 1^{re}, a fait plaquer une affiche de dernière heure dans laquelle on lit:

Une Infante!

Citoyens, Vous avez tous couru les faux bruits que l'on a voulu faire courir sur mon compte. On a d'abord affiché une affiche donnant mon désistement, sur lequel je me suis expliqué immédiatement, par une contre-affiche, que j'ai fait afficher.

On a dit que j'avais reçu 3.000 francs d'un général espagnol pour faire cesser la guerre Hispano-Cubaine, c'est faux! Berthier ne se vend ni ne s'achète.

On a prétendu que j'étais en relations avec le Nonc de l'Espagne, c'est faux!

On a prétendu également que j'avais reçu 5.000 francs pour retirer mon désistement et que j'avais dépensé cet argent en folles orgies, c'est faux!

On a encore dit que j'avais reçu cinq pièces de vin d'un général pour payer ma conscience dans l'égarement de l'ivresse, c'est encore faux!

Citoyens, dans diverses réunions, vous m'avez entendu et mes explications à ce sujet ont dû vous donner une juste impression sur moi.

Or donc, citoyens, ces faux bruits sont l'œuvre de menteurs qui ne disent pas la vérité, que je laisse plongés dans leur délire rempli de turpitudes. C'est bien là une Manœuvre de la dernière heure, etc.

Déclarez les périodes électorales ne manquent pas de galeté à Lyon.

Cour d'Assises du Rhône

Audience du 21 mai 1898

Détournements C'est par un lapsus que nous avons dit hier que le principal accusé d'aujourd'hui est un ancien chef de gare à Villefranche. C'est à Thizy que les faits qualifiés de détournements par l'accusation ont été commis.

Les deux accusés, laissés en liberté provisoire, sont les nommés Laurent, âgé de 59 ans, ancien chef de gare à Thizy, et Roche, âgé de 23 ans, en ce moment soldat dans un régiment d'infanterie.

Laurent était resté au service de la compagnie P.-L.-M. de 1888 à 1886. On n'avait eu pendant ces longs services que des éloges à lui faire. En 1886, il entra au service de la Compagnie locale de Thizy en qualité de chef de gare. On le considérait comme un homme d'une probité irréprochable, et on avait en lui la plus grande confiance.

M. Mougny laissait à sa disposition une somme considérable comme fonds de roulement.

Chose assez extraordinaire, c'est seulement en 1897 que la Compagnie fit une vérification de la comptabilité de la gare de Thizy: vérification qui n'avait pas été faite, malgré les demandes de l'accusé lui-même, depuis 1893.

On constata un déficit dans la caisse, mais les livres ne portaient ni grattages, ni surcharges démontrant l'intention de cacher un détournement.

Le facteur Roche, chargé d'encaisser le montant de certains transports, se trouva, par suite d'une surveillance insuffisante du chef de gare, débiteur d'environ 800 francs.

Laurent attribue le déficit de sa caisse au système défectueux de comptabilité employé à la Compagnie, où l'on portait comme encaissés des crédits parfois considérables.

Roche, sur lequel les meilleurs renseignements sont fournis, explique, par des raisons analogues le déficit de 800 francs dont il est responsable, le déficit total étant d'environ 11.000 francs.

On entend comme témoins d'abord M. Mougny, directeur local de la compagnie St-Victor-Thizy et l'expert désigné pour examiner la comptabilité, qui confirme une partie des explications fournies par Laurent. Il affirme que celui-ci tenait régulièrement tous ses registres.

M. Mougny, entendu de nouveau, l'affirme aussi. C'est à peu près tout ce qu'on peut saisir de sa déposition obscure et tellement vague que M. de Coston ne peut s'empêcher de manifester son impatience.

On entend ensuite un contre-maître de l'usine Fichet et M. Devillain, représentant de commerce à Thizy, qui s'explique sur une accusation vague de tentative de corruption portée contre lui par un témoin de l'instruction, qu'il se réserve de poursuivre s'il y a lieu.

M. Repliquet donne ensuite lecture des conclusions de la compagnie, qui se porte partie civile; il les développe ensuite dans une courte et substantielle plaidoirie.

On finit en lui faisant dire qu'il avait offert lui-même le remboursement des sommes détournées, et que la compagnie lui fait en ce moment un procès civil en responsabilité.

On entend aussi un contre-maître de l'usine Fichet et M. Devillain, représentant de commerce à Thizy, qui s'explique sur une accusation vague de tentative de corruption portée contre lui par un témoin de l'instruction, qu'il se réserve de poursuivre s'il y a lieu.

M. Repliquet donne ensuite lecture des conclusions de la compagnie, qui se porte partie civile; il les développe ensuite dans une courte et substantielle plaidoirie.

M. Bourdon, avocat général, prononce son réquisitoire, ou plus exactement deux réquisitoires, le premier contre l'étrange administration de la compagnie, le second moins sévère contre les deux accusés dont il cherche à démontrer la mauvaise foi.

M. Bourdon conclut en abandonnant l'accusation contre Roche, et en demandant lui-même les circonstances atténuantes pour Laurent.

M. Herlich, défenseur de Roche, ne peut que remercier l'avocat général.

M. Rolland combat l'accusation en ce qui concerne Laurent dans une plaidoirie claire et mordante: « Rien n'a été prouvé contre Laurent, pas même les dépenses exagérées qu'il aurait pu faire supposer des détournements: il n'y a pas de preuves, il n'y a que des insinuations gratuites. »

Le jury, après un quart d'heure de délibération, rapporte un verdict négatif sur toutes les questions.

En conséquence les deux accusés sont acquittés et la Cour, admettant les conclusions de la partie civile, condamne les accusés aux dépens en ce qui concerne l'action civile, Roche pour 1 douzième et Laurent pour le reste.

L'incident Paix

Nous recevons la lettre suivante: Monsieur le Directeur,

Dans votre numéro du 14 mai dernier, sous la rubrique « Cour d'assises » votre correspondant rapporte que l'affaire Boisot (accusé de vol) n'a pu être jugée ce jour-là parce que je ne m'étais pas présenté pour la défense. La vérité est qu'il est obligé de m'absenter, j'avais passé ma journée à la gare, et n'ai pu aller à un point parut à la barre. Ce n'est donc pas ma faute si la défense est compromise et si l'affaire a dû être renvoyée à mardi prochain.

Cet incident d'audience n'ayant aucune gravité, je n'aurais pas pris la peine de rectifier l'erreur involontaire commise par votre correspondant si certains journaux malveillants ne s'étaient empressés de grossir l'affaire et d'insinuer à ce propos que j'avais volontairement manqué à mon devoir. Je ne me suis jamais soustrait aux obligations de ma profession d'avocat et je ne commencerai pas aujourd'hui.

Bolles devant comparaitre mardi prochain aux assises, c'est moi-même qui présenterai sa défense.

Je vous prie de reconnaître de vouloir bien insérer cette rectification dans votre prochain numéro et dans les éditions de Lyon et de la région.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Henri PALIX, Avocat à la Cour d'Appel de Lyon, Député du Rhône.

M. Palix nous prie de publier sa défense, laissant observer que notre rédacteur (et son correspondant) n'a commis aucune erreur, et nous nous sommes empressés de publier sa lettre, et pour ne pas omettre d'être sévère, en n'ajoutant pas que la Compagnie avait prononcé, contre M. Palix, une peine disciplinaire, et l'avait, en outre, condamné à payer les frais supplémentaires causés par son absence.

Quand un avocat commis ne peut se présenter, il n'y a qu'à demander au président des assises de commettre un de ses confrères à sa place: on a même vu de semblables commises se faire à l'audience.

D'autre part, nous aimons à croire que M. Palix avait obtenu le consentement du confrère en question, celui-ci ne serait pas débordé à ses obligations.

Je vous prie de reconnaître de vouloir bien insérer cette rectification dans votre prochain numéro et dans les éditions de Lyon et de la région.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Henri PALIX, Avocat à la Cour d'Appel de Lyon, Député du Rhône.

M. Palix nous prie de publier sa défense, laissant observer que notre rédacteur (et son correspondant) n'a commis aucune erreur, et nous nous sommes empressés de publier sa lettre, et pour ne pas omettre d'être sévère, en n'ajoutant pas que la Compagnie avait prononcé, contre M. Palix, une peine disciplinaire, et l'avait, en outre, condamné à payer les frais supplémentaires causés par son absence.

Quand un avocat commis ne peut se présenter, il n'y a qu'à demander au président des assises de commettre un de ses confrères à sa place: on a même vu de semblables commises se faire à l'audience.

D'autre part, nous aimons à croire que M. Palix avait obtenu le consentement du confrère en question, celui-ci ne serait pas débordé à ses obligations.

A CHARBONNIÈRES - LES - BAINS

Nos prévisions se sont réalisées, et il a suffi d'un rayon de soleil chassant les derniers nuages orageux pour ramener, le jour de l'Ascension, la foule joyeuse des promeneurs dans notre charmante station.

Quelle délicieuse fin de journée nous avons eue, et combien est exquise en ce moment le charme printanier dont se pare le parc avec ses marronniers superbes aux panaches blancs et roses, et les lilas en fleurs dans leur feuillage de tendre verdure.

Et quel plaisir de dilettante on éprouve à suivre l'exécution du programme des concerts toujours si patiemment imposé, par l'excellent orchestre du maestro Joubert!

Pour finir la soirée, une agréable surprise nous était réservée par M. Kervella, l'habile artificier qui préside aux fêtes de nuit de notre Spa français.

Au lieu du feu d'artifice habituel l'embranchement du rocher et du bulis de la cascade a produit sur le public enthousiasmé un inoubliable effet.

C'est absolument féerique et merveilleux, et nous espérons bien que l'on nous redonnera, pour les fêtes de Pentecôte, ce spectacle toujours réclamé à la demande générale.

REMEDE MERVEILLEUX

des MOÏNES BÉNÉDICTINS DU PAYSAN D'ORIGNAN pour guérir promptement et radicalement: Anémie, Fatigues, Vertiges, Maux d'estomac, de Poitrine, Constipation, Convalescence, Langueur, etc. (Prescriptions de M. M. BALLET, PNEUMOLOGUE, 100, rue de Valenciennes, PARIS.) PLUS DE 50 ANNÉES DE SUCCÈS! Notre grand succès.

Chronique Locale

Nominations et décès dans le clergé. — M. Berjon, curé de Saint-Georges, à Lyon, qui fonde une prébende, a été installé chanoine de la Primatiale.

M. Genton, vicaire à Sainte-Madeleine, à Tarare, a été nommé vicaire à Saint-Pothin, à Lyon.

M. Delain, vicaire à Marchamp, a été nommé vicaire à Vaugneray.

M. Faure, vicaire à Chamost-Longesaigne, a été nommé vicaire à Sainte-Blandine, à Lyon.

M. Lantillon, ancien vicaire à Vourey, né le 20 février 1850, est décédé à Vernaison le 15 mai.

Les cambrioleurs ont dévalisé M. Joannès Jenny, charbonnier, 44, rue de la Villeite, pendant qu'il était à son travail. On lui a volé sa montre et une somme d'argent.

M. Martin, marchand de solides, 43, rue de la Villeite, a reçu la visite des cambrioleurs qui lui ont pris plusieurs pièces d'étoffe.

Suicide. — On a trouvé, hier matin, pendu dans son domicile, chemin de Baraban, 95, un vieillard de 65 ans, M. Antoine Mure, fabricant de mesures.

On ignore les causes de ce suicide.

Les Corsets plastiques

(tout faits et sur mesure) ne sont plus vendus que chez la fabricant 73, rue de la République, au 1^{er}.

Accident du travail. — On a transporté à l'Hôtel Dieu le nommé Pierre Martin, domicilié route d'Heyrieux, 3, employé aux chantiers de la Buire, qui en le pied écrasé par un wagon de la Compagnie lyonnaise des tramways.

Arrestations. — On a arrêté dans les caves du numéro 109 de la rue Robert, trois garnements, Claude Michaud, 16 ans, Scraphin Baron, 15 ans, et Fr. Reb-samer, 15 ans.

Ces individus sont les auteurs de plusieurs vols à l'étalage.

FEUILLETON DE LA FRANCE LIBRE

du 22 mai 1898

Fonctionnaires

et Boyards

Par le Prince J. LUSOMIRSKI

SCHELM

VII

— Louise de Schelmsberg

Schelmsberg passa une mauvaise nuit: la frayeur, la colère, le sentiment de son impuissance l'accablait. Immobile dans son lit, sans pouvoir même mordre son oreiller dans un moment de rage, il maudissait la terre, le ciel, Dieu et les hommes, et exhalait d'épouvantables blasphèmes.

Vers le matin, il se calma: Les idées commencèrent à se condenser dans son cerveau, il envisagea la situation plus froidement, et son esprit inventif lui suggéra un moyen de ne pas obéir à Muller. La pensée que Vladimir serait sauvé, et qu'en revanche, lui Schelmsberg serait obligé de dénouer à l'avantage de son ennemi la trame qu'il avait si laborieusement ourdie, lui était insupportable.

— J'aurai attendu quinze ans, j'aurai dévoré des larmes de douleur et de honte en assistant au bonheur de cet homme et je manquerais cette

occasion. Non pas !... Ici, je suis dans dans ma forteresse ! Je n'en sortirai plus jamais. Je suis invulnérable ici. Je sais bien que c'était dangereux de savoir. Il faut temporiser maintenant, car Muller remuera ciel et terre pour sauver son ami. Il emploiera toute son intelligence et tous ses moyens d'action qui sont formidables. Si j'étais valide, j'aurais pu lutter, mais un paralytique impuissant... Muller fera tout... hormis toutefois...

Schelmsberg se mit à réfléchir. Muller se trompait quand il pensait que Schelmsberg le croyait capable de trahison. L'ex-chef de la chancellerie connaissait trop bien les hommes pour ne pas avoir approfondi le caractère de son ancien agent provocateur. Pauvre, Muller pouvait succomber; riche, sa loyauté était inébranlable, et Schelmsberg était bien cela.

— Le chef suprême des nihilistes s'arrêtera toujours à l'idée de nuire à l'association. Le danger n'est pas là. Il est dans la déposition de ma fille, que Muller essaiera de persuader en lui ouvrant les yeux, et ce sera facile, car ma fille est loyale à sa manière... Il est encore dans la cupidité de Darine. Muller peut lui acheter le papier du médecin. Il faut aviser à cela. Comment ?...

Il se retourna vingt fois dans son lit en roulant dans son esprit diverses combinaisons.

Quant à Louise, il s'agit d'exalter son orgueil. J'y parviendrai ! Le procureur m'a trahi par l'ambition. Je puis cependant la perdre; une dénonciation anonyme peut le priver de son

emploi, mais... on nommera à sa place un magistrat intègre, ce qui serait plus dangereux encore. Que Dakouss soit prisonnier de Muller, cela m'est à peu près égal. Mais cette lettre. Bah !... il s'agit d'effrayer le procureur. Hier, il s'est révolté... C'est pour la première fois ! S'il revient, c'est qu'il a encore peur de moi. Je l'effrayerai, il viendra à composition. Donc il faudra aviser; c'est que nous ne sommes séparés des débats que de 15 jours à peine.

Il se fit habiller, et, à peine transporté dans son cabinet de travail, fit appeler sa fille.

— Louise, dit-il, j'ai reçu une proposition à votre endroit... On m'a demandé votre main.

Mademoiselle de Schelmsberg secoua la tête.

— Je ne me marierai pas... Ma vie est brisée.

— Réfléchissez, Louise. Celui qui aspire à votre main est excessivement riche. Il possède cinq millions de roubles.

Une nouvelle ligne de tramways. — Le décret est déclaré d'utilité publique l'établissement, dans le département de la Loire et du Rhône, d'une ligne de tramways entre Viricelles-Cha...

Terrible accident. — Les parents du jeune Germain Girard, âgé de onze ans, demeurant rue Villeroi, ne le voyant pas...

Disparition d'un commerçant. — Sous ce titre on lit dans le Lyon Républicain : On parle beaucoup dans le quartier de la Bourse de la brusque disparition d'un notable commerçant passant pour avoir une grosse fortune.

Affaire électorale. — Le 22 avril dernier, un sieur Martin était ramassé, chemin de Saint-Alban, avec deux coups de couteau. On le transporta à l'Hôtel-Dieu où il fut interrogé.

Chronique du feu. — Hier après midi, le feu a éclaté dans les greniers de la maison portant le n° 5 de la place Saint-Clair.

A huit heures du soir, un employé de M. Boitel, déshabillé, rue Ferrandière, angle de la rue Mercière, étant descendu à la cave pour tirer du rhum a mis le feu avec sa lampe.

Théâtre des Célestins. — Le Contrôleur des spectacles sera, donné aujourd'hui dimanche, 22 mai, irrévocablement pour la dernière fois en matinée, à 2 heures.

Arenes Lyo-naises. — Direction BENOIT, avenue Thiers, (près du Grand-Camp). Dimanche, 11 mai 1898, à 2 h. 1/2, grande Corrida provençale-lanaise de six toros crânes...

NOUVELLE RÉDUCTION DES PRIX Pharmacie du Serpent, 83, rue Lanterne GENTIANE FRANÇAISE Aperitifs.

Le soir du même jour, Schelm, était seul dans son cabinet quand il entendit, contre la porte de l'escalier, les coups distancés qui lui annonçaient Darine.

Il allongea la main vers la pelote. — Sortez, cria-t-il. Tout à coup il eut une épouvantable grimace, car il avait senti une douleur aiguë dans sa main droite.

— Ah ! il revient, il a donc besoin de moi. Sa croyance dans l'avenir du nihilisme me sert ; comment n'y croirait-il pas en effet ?

Il tira la pelote, Darine entra. — Vous m'avez trahi, dit Schelm au procureur. Que venez-vous faire ici ?

— Je ne vous ai pas trahi, répondit tranquillement Darine, le chef avait ordonné.

— Le chef ! Ah ! vous le reconnaissez pour votre chef ? C'est bien, allez à lui, je suis dégagé de mes engagements, ce sera lui qui sera votre protecteur à l'avenir.

— Mais... monsieur... — Silence ! Je ne veux pas vous voir. Revenez après la condamnation de Vladimir. Mon pardon est à ce prix. J'étais impuissant là-bas. Ici, chez moi, je vous tiens tous.

— Monsieur le baron ! permettez. — Je n'écoute rien. Hors d'ici ! Vous revenez après m'avoir indignement abusé, et vous croyez que je vous recevrai comme je vous recevais jadis !

— Je vous assure, monsieur, que vous trompez, je n'ai pas pu... — Allez-vous en, vociféra Schelm. Aujourd'hui je ne suis pas capable de vous écouter.

Vacher à Belley

Belley. — A peine arrivé à Belley, Vacher se recommanda à faire des siennes. Il a longtemps poussé des cris sauvages. Vers le soir, il a brisé les vitres de la fenêtre éclairant sa cellule. On l'a aussitôt mis aux fers.

Deux gardiens supplémentaires sont arrivés hier de Lyon, par le train de une heure et demie, pour alléger le service des gardiens de la prison de Belley, qui sont très surchargés.

M^{rs} MOLIN FRÈRES 85, rue Hôtel-de-Ville — Place des Jacobins Maison Spéciale de LINGERIE Haute Nouveauté POUR DAMES ET POUR MESSIEURS

Éditions Populaires

La France Libre vient d'édition trois brochures populaires sur lesquelles elle appelle l'attention de ses lecteurs : ce sont les Trois Discours prononcés au dernier CONGRÈS DE LYON, par les éminents orateurs de la Démocratie chrétienne :

L'ABBÉ LEMIRE L'ABBÉ GAYRAUD L'ABBÉ NAUDET Elles nous étaient réclamées depuis longtemps par nos amis ; elles viennent à leur heure, au moment où la période électorale qui s'achève, a profondément remué le pays, l'a orienté davantage vers les idées au succès desquelles nous travaillons et qui sont magistralement développées dans les trois opuscules que nous offrons au public.

Chaque brochure, d'un format de poche très élégant, contient 32 pages de texte et une couverture en couleur ornée du portrait de l'orateur, tirée en simili-gravure.

Nos amis apprécieront le caractère original de cette publication, créée spécialement pour la propagande. Voici d'ailleurs nos conditions de vente :

Exemplaire... 0.15 (Par la poste)... 0.20 La collection des 3 brochures... 0.30 (Par la poste)... 0.40 Par 25 ex. au choix (port compris) 3.00 Par 25 colls. (soit 75 broch.)... 5.00 Par 100 exemplaires... 10.00 Par 100 collections... 20.00

Pour les commandes, s'adresser à M. l'administrateur de la France Libre, 35, rue Condé, Lyon.

DÉPARTEMENTS

AIN Trévoux. — Marché du 21 mai 1898. — Bœuf, 1,10 à 1,20 la livre. (Eufs, 0,75 à ... la douzaine. Poulets, de 2,75 à ... pièce. Gros de ... à ... pièce. Lapins 2 à 3. — la pièce. Dindes ... à 7. — la pièce. Pigeons de 1,80 la paire. Canards de 3 » à 3,50 pièce. Oies ... la pièce.

— Cru de la Saône. — Après les pluies torrentielles de ces jours, la Saône a beaucoup grossi, elle fait actuellement 1 cent. 12 à l'heure, elle cote 2 m. 40 au-dessus de l'étiage, elle s'éleva d'après une dépêche de Mâcon tel Chalon, jusqu'au niveau de la crue de septembre 1897. C'est une perte pour les riverains ; les récoltes sont dès à présent fortement compromises, espérons que le beau temps atténuera quelque peu cette crue.

RHONE Tarare. — Fauture. — La fanfare de Tarare a l'honneur d'informer ses membres honoraires qu'elle prend part au concours musical de Toulon qui aura lieu les 29 et 30 mai.

Elle prie instamment les personnes qui désireraient se joindre aux exécutants de se faire inscrire au plus tôt chez M. Verdier, 8, rue Vignerot, où déjà un grand nombre d'adhésions ont été reçues.

Il régna en ce moment beaucoup d'entrain dans la société ; les répétitions sont bien suivies, et nul doute qu'avec le travail qui en découle, notre vieille fan-

fare ne remporte un beau succès, qui rappellera à ses vétérans les triomphes d'autrefois.

Dernière Heure

Ateliers détruits par le feu

Paris. — Un violent incendie s'est déclaré hier soir à 9 h. 1/2 dans les ateliers de passementerie de MM. Moreau, frères. Les ateliers sont complètement détruits.

Un pompier a été blessé par des éclats de verre. Les dégâts ne sont pas encore évalués, mais ils sont très importants. Des pompiers restent sur les lieux pour noyer les décombres.

Le contesté des Guyanes

Washington. — C'est M. Harrison, président des Etats-Unis, qui a été désigné par le Vénézuéla pour la défense des intérêts devant la cour d'arbitrage nommée pour régler les questions en discussion avec l'Angleterre au sujet de la frontière de la Guyane française.

La Révolution en Italie

Expulsion d'un journaliste étranger. Rome. — Le général Bava, commandant en chef de la place de Milan, a fait expulser le correspondant du Daily Chronicle.

Le motif de cette expulsion est que le correspondant anglais avait envoyé à son journal des renseignements prétendus faux ou exagérés sur la situation à Milan.

Le PROCÈS ZOLA

Versailles. — On assure que M. Emile Zola s'installerait dès demain à Versailles, chez M. Emile Gabriel Monod, membre de l'Institut, qui a mis à sa disposition une des chambres de la villa Amiel qu'il occupe 18 bis, rue du Parc-de-Clagny. M. Zola se rendrait directement lundi de la villa Amiel à la cour d'assises.

M. Thirioux, directeur des postes et télégraphes du département de Seine-et-Oise, a réglé aujourd'hui définitivement le service télégraphique et téléphonique de la presse, pendant les débats du procès Zola.

L'ambassade turque au Vatican

Rome. — Plusieurs journaux s'occupent à nouveau de la nomination de l'ambassadeur de Turquie au Vatican. Certains annoncent que le sultan a signé un iradé nommant Assim-Pacha. Bien que la nouvelle soit donnée sous forme positive, les renseignements puisés dans les cercles compétents permettent d'assurer que la nouvelle est tout au moins prématurée.

La création d'une ambassade de Turquie auprès du Saint-Siège est une question agitée depuis plusieurs mois. Elle a été l'objet de nombreuses conversations officielles, mais aucun résultat n'a encore été obtenu. On connaît la persistance du sultan qui espère toujours réussir.

D'autre part, on sait que le Pape serait enclin à accepter un représentant de la Turquie, mais en présence des difficultés sérieuses qu'une semblable nomination amènerait il hésite à donner son approbation.

Cependant on veut espérer que le Pape finira par repousser la demande du Sultan. Du reste, cet espoir est basé sur les paroles du Pape qui, lors de la mission du cardinal Kopp à Rome, ont l'occasion de déclarer que sous son pontificat rien ne serait sanctionné pour porter atteinte au protectorat de la France.

LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINNE Sur Mer BRUIT DE CAPTURE D'UNE CANONNIÈRE ESPAGNOLE

New-York. — Le Journal de New-York publie une dépêche de Cuba d'après laquelle une canonnière espagnole a été capturée par l'un des croiseurs éclaireurs de l'escadre de l'amiral Sampson.

Akouline Ivanowa secoua la tête. — Enfin, dit-elle, qu'il soit fait ainsi que vous dites. Le salut du comte avant tout.

Et elle ajouta à part soi. — Elle se vend, cette misérable... Oh ! c'est bien la fille de son père. Moi je sacrifie mon fils à des bienfaiteurs. Muller et André Popoff se rendirent chez Schelm.

On les laissa pénétrer dans les appartements principaux de l'hôtel, et ce fut Louise qui les reçut. Elle ne put tenir un geste de surprise à l'aspect d'André, mais elle dissimula son étonnement et présenta en termes froids et polis au nabab les excuses de son père, qui ne pouvait le recevoir, étant plus malade ce jour-là.

— Ma mère est obligée de rester auprès de mon père qui est encore souffrant des suites de son imprudente excursion d'hier.

Muller répondit. — Je me retire donc, mais je vous laisse mon jeune ami, M. André Popoff, qui désire vous parler, mademoiselle, et qui a pour cela, l'autorisation de monsieur votre père.

Et sans donner à Louise le temps de répondre un mot, Muller sortit. André et mademoiselle Schelm restèrent seuls. En examinant avec curiosité cet homme qu'elle n'avait pas revu depuis la scène du bal, Louise constata qu'André ne ressemblait pas plus à un valet qu'au malingre gamin dont elle se souvenait, alors qu'il était compagne de jeux de son enfance. Le sourire hostile et dédaigneux, avec lequel elle l'avait d'abord accueilli, disparut

de sa bouche. André était excessive- ment ému. Ils s'examinèrent quelques instants en silence ; puis le jeune homme prit son courage à deux mains, et murmura : — J'ai osé jadis vous laisser deviner mes sentiments, mais jamais une parole de moi ne vous les a révélés. Aujourd'hui, le consentement de votre père me donne quelque hardiesse. Je vous aime...

Louise recula, et hautaine, pourpre d'indignation, demanda : — C'est donc vous qui voulez acheter cinq millions ma conscience ! Et comme il baissait la tête : — Jadis, quand vous n'étiez qu'un laquais, j'ai fait bonne justice de votre audace. Croyez-vous que votre richesse subite, dont je ne veux pas rechercher la cause, vous donne le droit de me mépriser ? Ah ! c'est donc vous !... Et vous venez me dire que vous m'aimez ! Allons donc ! Est-ce que l'on aime ceux que l'on croit pouvoir acheter ! Vous avez pu croire, un seul instant, que je consentirais à me vendre ! Elle émit magnifiquement d'indignation. André, obéissant les conseils et les ordres du nabab, subjugué, ébloui, se jeta à genoux.

— Eh bien, non ! cria-t-il, je ne viens pas vous poser des conditions. Je viens vous demander à genoux de ne pas déposer contre le comte Lanine, et vous offrir ma vie en échange. — Et que ferai-je de votre vie ? Pourquoi voulez-vous que je consente à transiger avec mon devoir ? Ah ! vous envoie à moi. Il est donc coupable ; il tremble donc... Il savait que jamais

A Cuba

TRAVAUX DE FORTIFICATION

New-York. — Les nouvelles de la Havane annoncent que les Espagnols travaillent fébrilement à des travaux de fortifications du côté de la terre.

RAPATRIEMENT D'AMÉRICAINS

Kingston. — Le steamer Abdulla partira pour Cienfuegos demain, pour ramener ici les derniers Américains restés à Cuba.

UNE RUSE PEU HÉROÏQUE

Madrid. — Une dépêche officielle de la Havane annonce que des navires américains ont hissé le drapeau espagnol pour pouvoir pénétrer dans l'embouchure du Guanamao.

Malgré ce subterfuge, les Américains ont été repoussés. Dans l'engagement, les Espagnols ont eu deux tués.

En Espagne

ALTERATION ENTRE DÉPUTÉS

Madrid. — Au cours de la séance d'aujourd'hui à la Chambre des députés, M. Irveste ayant blâmé les paroles prononcées par M. Romero Robledo, un vil incident s'en est suivi à la suite duquel les deux députés sont sortis de la salle.

Une fois dehors, M. Irveste dit à M. Romero Robledo qu'il pouvait considérer comme reçu le soufflet qu'on a empêché de lui donner. Des témoins pour une réparation par les armes, ont été immédiatement constitués.

Aux Etats-Unis

TAMPONNEMENT D'UN TRAIN MILITAIRE

Washington. — Une grave collision a eu lieu entre un train militaire qui transportait le 1^{er} régiment d'infanterie du Missouri de Chattanooga à Chicamanga et un train ordinaire. Le choc fut terrible. Plusieurs wagons des deux trains ont été mis en miettes. Plusieurs soldats ont été tués ou blessés.

A l'Etranger

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS ORGANISÉ AU CANADA

Montréal. — M. Polo de Bernabé est parti pour Liverpool aujourd'hui à bord du paquebot de la Compagnie Union Line.

M. Dubosc, ex-secrétaire de l'ambassade espagnole à Washington, restera et remplacera M. Polo de Bernabé dans le service des renseignements qu'il a organisé pour ce qui se passe aux Etats-Unis.

ARRANGEMENT ANGLO-AMÉRICAIN TOUCHANT LE CANADA

Ottawa (Canada). — Le ministre de la marine a été mandé par l'ambassadeur britannique pour compléter les arrangements en vue de la prochaine conférence avec le représentant du gouvernement américain, afin de résoudre toutes les questions actuellement en suspens entre le Canada et les Etats-Unis.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 22 MAI

Premier arrondissement. — Ep. Verleux, née Louise Gallard, sans profession, 71 ans, rue des Auges, 3, 9 h. ; Louis Waresquelles, dessinateur, 44 ans, rue Imbert-Colomès, 14, 11 h. ; Louis Schewarschans, comptable, 40 ans, rue Burdeau, 3, 3 h. ; Charles Merk, sans profession, 63 ans, rue de Flesselle, 20, 5 h.

Deuxième arrondissement. — Veuve Cata-Jassin, née Marie, sans profession, 74 ans, Hôtel-Dieu, 7 h. ; Veuve Marnad, née Marie Favre Mercurel, sans profession, 53 ans, Hôtel-Dieu, 6 h. m. ; Alfred Barthelemy, 5 ans, cours Charlemagne, 7, 1 h. ; Constant Maltra, 16 mois, Charité, 3 h.

Troisième arrondissement. — Jean-Baptiste Gavet, bijoutier, 31 ans, rue Parmentier, 7, 8 h. ; Joseph-Albert Métrol, docteur en médecine, 46 ans, route de Vienne, 206, 10 h. ; Maria Damariet, journalière, 18 ans, rue Gandollière, 8, 11 h. ; Marius Guillemet, employé, 42 ans, route de Vienne, 206, 1 h. ; Germain Guerd, 11 ans 1/2, rue Villeroi, 64, 8 h. ; Ferdinand Dupin, 2 mois 1/2, rue de la Thibaudière, 57, 5 h.

Quatrième arrondissement. — Thomas Perronnef, tisseur, 60 ans, rue Pallieron, 14, 4 h.

Cinquième arrondissement. — Veuve Platard, sans profession, 87 ans, qui de l'Archevêché, 21, 6 h. m. ; André Fresne, employé, 26 ans, rue Gorge de Loup, 79, 4 h.

Sixième arrondissement. — Epouse Jamet, née Anne Georges, modiste, 35 ans, rue Duguesclin, 59, l. midi ; Lucien Rolland, 14

jours, rue de Sèze, 120, f. 6 h. s. ; Thérés Fualde, garde-malade, 62 ans, rue de Sully, 120, f. 6 h. m. ; François Paul, mécanicien, 41 ans, rue Duguesclin, 59, f. 7 h. ; Rosa Thiron, employée, 22 ans, rue Montgolfier, 30, f. 8 h. ; Rosa Berger, licencie essences, 22 ans, rue Suchet, 3, f. 9 h. ; Epouse Koch, née Agathe Chapot, sans profession, 46 ans, cours Lafayette, 11, f. 11 h. ; Jay, dit Marie Bernard, ovaliste, 61 ans, rue Ney, 55, f. 1 h. ; Epouse Lacaze, née Marie Héloïse, sans profession, 40 ans, cours Vitton, 55, f. 3 h.

GRANDS MAGASINS E. SINEUX & C^{ie} LYON LUNDI 23 MAI ET JOURS SUIVANTS Grande Mise en Vente de NOUVELLES AFFAIRES SENSATIONNELLES EN Toilettes d'Été

Spectacles & Concerts

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui, dimanche 21 mai, en matinée, à 2 h., et le soir, à 8 h. 1/2, Le Contrôleur des wagons-lits, comédie en 3 actes de Bisson.

MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours, de 5 h à 6 h., au kiosque de la place Bellecour, concert.

CONCERTS-BELLE-COUR. — Kiosque de la place Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, concert. Orchestre de la ville (80 exécutants), sous la direction de M. Georges Ili.

CARNOYIERS-LES-BAINS. — Etablissement thermal de 1^{er} ordre. Sources ferrugineuses. Casino. Tous les soirs grand concert, de 8 h à 8 h 1/2, jeudi et dimanche, deux concerts, à 8 h et 6 h. On peut louer des musiciens sous la direction de M. Jouberty.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE. — Tous les jours, ascension ; panorama magnifique. Prix : 1 franc.

BIBLIOGRAPHIE

Guide du Pèlerin de Fourvières. — En attendant les Guides illustrés qu'elle va publier incessamment, la Société de Publication Artistique vient d'édition le Pèlerin de Fourvières, guide du catholique à travers Lyon.

Ce nouvel ouvrage, dû à la plume de M. l'abbé Huguet, promet le lecteur et le visiteur à travers l'intéressante et pittoresque lyonnaise. L'histoire de la ville, de ses monuments et de ses églises est retracée et décrite avec la plus heureuse précision.

Indépendamment de son caractère artistique et des nombreuses illustrations qui l'ornent, le Guide du Pèlerin de Fourvières se complète de tous les renseignements pratiques aux touristes.

Il contient également les entrées à 1/2 tarif aux Concerts Bellecour, Cinématographe Lumière, Tour métallique de Fourvières. En vente : Dans les bureaux de la Société de Publicité Artistique, 12 et 15, rue Bellecour, au prix de 0,30 ; Franco, 0,45.

Distillerie de l'Abbaye de Saint-Antoine (Isère) Arquebuse Saint-Antoine Précieux valénaire LA MALTINE

ARRANGEMENT ANGLO-AMÉRICAIN TOUCHANT LE CANADA

MAUX DE JAMBES

Verdices, Plaies variqueuses, Ulcères, Exzéma, Dartres, Démangeaisons et Plaies réputées incurables GUÉRISON ASSURÉE, SOULAGEMENT IMMÉDIAT PAR L'EAU SOUVERAINE DU D^r E. BARRIER

Pharmacie de l'Éléphant, Lyon, 6, rue St-Jôme, 6, Lyon.

GOURNONNES FUNÉRAIRES YUGIER-BRETON, fabricant à 1. quai Fulchiron

Rotisserie Marseillaise de Café

La plus importante Usine française torréifiant 5,000 kilos par Jour

Le succès et les appréciations toutes élogieuses que nos qualités ont obtenus auprès des amateurs et fins connaisseurs de café nous autorisent à affirmer la supériorité incontestable de notre marque et nous permettent de citer notre café marque bleue comme étant

LE MEILLEUR CAFÉ TORRÉFIÉ

Dépôt général : 8, Place Bellecour, 8, Lyon

GRANDS MAGASINS E. SINEUX & C^{ie} LYON

LUNDI 23 MAI ET JOURS SUIVANTS Grande Mise en Vente de NOUVELLES AFFAIRES SENSATIONNELLES EN Toilettes d'Été

COSTUMES, ROBES, COLLETS, MANTEAUX JAQUETTES, PLAIDS, CORSAGES JUPONS, PEIGNOIRS, MATINÉES, MODES CHEMISETTES, CONFÉCTIONS POUR DAMES, ENFANTS ET FILLETES, ETC.

AVIS IMPORTANT. — Nous engageons vivement les Dames à venir visiter cette Mise en Vente sans précédent et à se rendre compte du bon marché extraordinaire de nos marchandises qui, en raison de l'époque avancée de la Saison, nous ont été cédées à des prix excessivement bas et seront vendues de même.

La Grande Semaine A L'OGRE 71, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

AFFAIRES EXCEPTIONNELLES en CHAUSSURES D'ÉTÉ

Voir demain Lundi 23 Mai

SOULIERS jaunes nouveaux à lacets ou fantaisie pour ville ou campagne... 2.95

SOULIERS riches ou Charles IX, cuir porteur, vendus moins cher que du mouton... 4.95

BOTTINES pour dames, lacets ou boutons, grande claque veau ciré ou verni, prix extraordinaire... 5.95

BOTTINES pour hommes, veau ciré ou verni, souliers veau ciré ou verni noir, séries de 12 f. 50... 7.95

Deux lots en solde

1° 630 PAIRES SOULIERS pour dames, toutes les pointures et BOTTES cuir métré tout cuir pour fillettes, séries de 4,95 et 48 SOUS

2° 110 DOUZAINES PANTOUFLÉS extra pour dames et fillettes, pointures et nuances assorties, semelle caoutchoutée, sacrifiées à... 11 SOUS

A l'occasion des fêtes NOUS RECOMMANDONS tout particulièrement notre rayon de Chaussures de luxe, car ON TROUVE DE TOUT à POGON

Nos Bottines et nos Souliers noirs ou jaunes, conus à la main, pour hommes, à 15,95 et 12,50. Nos Bottes métrés, chetran ou fantaisie pour Souliers nouveaux anglais ou LYON XV à 12,50 et 8,75.

L'OGRE échange ou rembourse tout article ne convenant plus.

Le Gérant : G. TOURNIER. Lyon Imprim. de la France Libre, 35, r. Condé J.-B. BALLEZ, Directeur.

Rotisserie Marseillaise de Café

La plus importante Usine française torréifiant 5,000 kilos par Jour

Le succès et les appréciations toutes élogieuses que nos qualités ont obtenus auprès des amateurs et fins connaisseurs de café nous autorisent à affirmer la supériorité incontestable de notre marque et nous permettent de citer notre café marque bleue comme étant

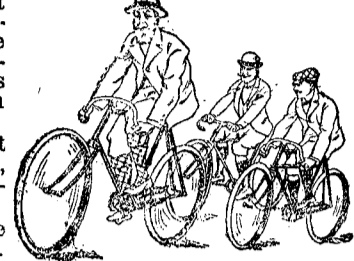
LE MEILLEUR CAFÉ TORRÉFIÉ

Dépôt général : 8, Place Bellecour, 8, Lyon

(A Suivre).

UNE INTERVIEW A BICYCLETTE

D'un de nos correspondants : Profitant des premiers beaux jours de printemps, j'étais allé récemment faire une excursion à bicyclette aux environs de Melun...



— M. Etienne Durand, 8, rue du Four, à Melun, me dit-il, en se présentant lui-même. — Tous mes compliments, monsieur, répondez-moi : il est peu commun de rencontrer sur les routes, à 20 kilomètres de leur demeure, des hommes de votre âge, autant pour rentrer chez vous, pour des jambes de 75 ans, c'est déjà un joli record...

Etude de M. FLORY, avoué à Lyon, 8, rue Gasparin. VENTE PAR LICITATION En l'audience du tribunal civil de Lyon, en cinq lots...

Adjudication au 25 juin 1898 MISES A PRIX : 1er lot : 12.000 fr. — 2e lot : 8.000 fr. — 3e lot : 15.000 fr. — 4e lot : 500 fr. — 5e lot : 200 fr.

Les meilleures BICYCLETTES Lyonnaises R. CASTOLDI CONSTRUCTEUR B. S. G. D. G. 3-4 & 6, imp. des Carmélites, & 32, montée des Carmélites, LYON

HOTEL DES VOYAGEURS 17, place Carnot, 17 (près la gare de Perrache) Maison recommandée à MM les Sociétaires et à MM les Religieuses

Toile Souveraine JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès contre Douleurs Plaies & Blessures

MAISON FONDÉE ET DIRIGÉE DEPUIS QUATRE ANS PAR M. RAYBAUD ex-chef enquêteur démissionnaire Bureaux : 25, rue Centrale Cabinet de 10 heures à 11 heures et de 4 heures à 6 heures

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR 4, rue du Peyrat, Lyon Maison recommandée aux Familles

RECHERCHES Renseignements confidentiels. — Enquêtes Missions France et Etrangère. Maison fondée et dirigée depuis quatre ans par M. RAYBAUD ex-chef enquêteur démissionnaire

NOUVEAUTÉ MUSICALE Le PIANO-DOUBLE PLEYEL Système à Lyon est mis à la disposition de MM. les artistes et amateurs qui voudront bien favoriser d'une visite la Maison

Etude de M. FONBONNE, avoué à Lyon, rue Ferrandière, 21. VENTE VOLONTAIRE Aux enchères publiques, en quatre lots séparés

1° D'IMMEUBLES DE RAPPORT comprenant maison d'habitation à Lyon, rue St-Jean, 11, et les 2°, 3°, 4° et 5° étages d'une maison contiguë quai de l'Archevêché, 9, 2° D'une BELLE PROPRIÉTÉ de rapport et d'agrément sise à Pierre-Bénite, lieu du Grand-Perron, chemin de Pierre-Bénite, jardins, cour, terrasses et charmille, bâtiments d'exploitation et dépendances...

Fabrique de Bâches, Tentes, Stores OMBRAGES POUR VOITURES & AUTOMOBILES STORES PEINTS ET TRANSPARENTS ENSEIGNES BACHES, TENTES ET FERRURES d'Occasion LOCATION ET ABBONNEMENTS Pose et réparations

CORSETS PLASTIQUES LYON, 73, rue de la République

BOUHARDE, seul fabricant MAISON DE VENTE : LYON, 73, rue de la République, au 1er

STATUES DE S'ANTHE DE PADOU NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN T. GENRES, CRÊCHES POUR NOËL

VOIES URINAIRES VICES DU SANG DOCTEUR JOBERT

STATUES DE S'ANTHE DE PADOU NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN T. GENRES, CRÊCHES POUR NOËL

VOIES URINAIRES VICES DU SANG DOCTEUR JOBERT

STATUES DE S'ANTHE DE PADOU NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN T. GENRES, CRÊCHES POUR NOËL

VOIES URINAIRES VICES DU SANG DOCTEUR JOBERT

STATUES DE S'ANTHE DE PADOU NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN T. GENRES, CRÊCHES POUR NOËL

VOIES URINAIRES VICES DU SANG DOCTEUR JOBERT

STATUES DE S'ANTHE DE PADOU NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN T. GENRES, CRÊCHES POUR NOËL

VOIES URINAIRES VICES DU SANG DOCTEUR JOBERT

STATUES DE S'ANTHE DE PADOU NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ STATUES RELIGIEUSES EN T. GENRES, CRÊCHES POUR NOËL

VOIES URINAIRES VICES DU SANG DOCTEUR JOBERT

MAISON SILVAN, FONDÉE EN 1816 GVE POUZET-SILVAN, Successeur 12, Quai Saint-Antoine, Lyon Fabricant d'appareils de Médecine, Orthopédie, Bandages

Stérilisateur G. POUZET Système de bouillon stérilisateur s'adaptant à n'importe quel flacon utilisant un récipient quelconque. Prix : 1 fr. 25

PIANOS D'OCCASION Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles (Près le cours Morand) ERARD, PLEYEL, etc. — Garantie sur tous les Instruments

Nouveaux Appareils pour le Traitement DE LA VIGNE SOLIDITÉ ET FONCTIONNEMENT GARANTIS

JEAN BERNUS Constructeur 4, Rue Penthièvre, 4 — LYON — 4, Rue Penthièvre, 4

Pulvérisateur PARFAIT à pompe... 32 » PENTHIEVRE à pression... 38 » Pal injecteur... 38 » Soufreuse LA RAPIDE... 24 » à main... 3 »

A LOUER pour l'été, maison de campagne, à Jussy-Solez. Huit chambres meublées, jardin, ombrages...

A LOUER pendant les vacances, le château de Lafénière; station d'air, pays de chasse, ombrages et jardins. Pour renseignements, s'adresser à Mme Charriot, Vanzy par Frangy (Hte-Savoie).

AUX 4 BLASONS MALVAL Garçons en tous genres 1/2 rue, passage de l'Hotel-Dieu, 24, Lyon

ON DEMANDE des bergers de n'importe quel âge. S'adresser à M. Théodore Huney, concierge de l'Œuvre du Prado, 5, rue Bouchardy, Lyon.

UN HERBORISTE exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les dérègles du sang.

LYON — 5, Cours Gambetta, 5 — LYON FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES Et de Pèse-Liquides en tous Genres

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES Et de Pèse-Liquides en tous Genres Fabrique de Bouchons, de Machines à poucher, à capsuler, à rincer, à filtrer et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.

AUX MÉNAGÈRES ET CUISINIÈRES Fournitures générales pour pâtisseries, confiseurs et ouvriers. — Moules et ustensiles de toutes sortes. Argenterie. Culverie. Essences et parfums, vanilles. Huiles d'olives et autres. Vins fins et liqueurs.

Polices remboursables à 100 fr. Coûtant 5 francs au Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE Pour favoriser le développement de l'épargne par la constitution des capitaux

TOUS LES DIMANCHES Demandez LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE. EN VENTE : Dans tous les kiosques, chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX DANS TOUTES LES GARES

BOURSE DE PARIS du 21 Mai

Table of stock market data for Paris, including columns for Fonds d'Etat, Actions, Obligations, and various bank shares.

BOURSE DE LYON du 21 Mai

Table of stock market data for Lyon, including columns for Fonds d'Etat, Obligations, and various local and regional shares.